

EDWIGE DIAZ



**UNE DÉPUTÉE
AU SERVICE DE
VOS COMMUNES**

Bilan d'activité 2022-2025

• LE RN AU SERVICE DES MAIRES ET DES TERRITOIRES

Le modèle français d'organisation territoriale est simple. Ou plutôt, il l'était avant les réformes de fausse décentralisation menées par les précédents gouvernements. Notre modèle se basait sur trois niveaux reconnus par tous les Français : **la commune, le département et la Nation.**

- ▶ La commune pour la vie quotidienne et les services publics de proximité ;
- ▶ Le département pour les enjeux sociaux et structurels ainsi que les réseaux et grands investissements dans les différents bassins de vie ;
- ▶ La Nation pour les pouvoirs centraux, régaliens et stratégiques.

*Pour une vraie
politique de
subsidiarité au service
des Français et des
territoires :
**simplification,
localisme et bon sens !***

Le Rassemblement National propose une vision claire pour nos territoires :

- ▶ **Accorder plus de moyens : réattribution des compétences indispensables au quotidien des Français et relèvement des moyens financiers (augmentation des dotations et des ressources propres) pour les communes françaises ;**
- ▶ **Simplifier les normes applicables et les charges administratives excessives ;**
- ▶ **Clarifier l'organisation des compétences des collectivités territoriales : renforcement des communes et des départements.**



Ce livret vous expose les actions concrètes que votre députée, **Edwige Diaz, vice-présidente du groupe RN et membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation**, mène depuis trois ans à l'Assemblée nationale, au service des communes et d'une meilleure organisation de nos collectivités territoriales.

Retrouvez l'ensemble des initiatives et propositions des députés du Rassemblement National sur le site internet : www.deputes-rn.fr

RENFORCER LA PROTECTION DES ÉLUS : UNE PRIORITÉ POUR PRÉSERVER NOTRE DÉMOCRATIE

Depuis 2022, je n'ai eu de cesse de défendre les maires et les élus locaux, dont je salue le dévouement malgré les difficultés de la fonction.

- ➡ Participation à une **mission d'information sur le statut de l'élu local** en 2023.
- ➡ Question au Gouvernement après l'agression d'un **conseiller municipal de Gauriaguet lors d'un rodéo sauvage**.
- ➡ Face à la recrudescence de ce type d'agressions, il existe des solutions. La **proposition de loi portée par le groupe RN visant à lutter efficacement contre les rodéos motorisés sauvages** en est une.
- ➡ Défense en commission des Lois des élus locaux confrontés aux installations illicites de gens du voyage. Là aussi, le groupe RN a déposé une **proposition de loi en 2024 visant à lutter plus efficacement contre les campements illégaux**.



« *Notre République vit grâce à l'engagement des citoyens qui se présentent aux élections et qui incarnent la vie des collectivités locales. Porter atteinte à un élu, c'est porter atteinte à la République tout entière.* »

Commission des Lois, le 31 janvier 2024

« *Au Rassemblement National, nous considérons que le premier droit que doit consacrer le statut de l'élu, c'est sa sécurité.* »

Assemblée nationale, le 10 juillet 2025

MES AMENDEMENTS ET PROPOSITIONS

- ➡ **UNE PROTECTION FONCTIONNELLE POUR TOUS LES ÉLUS LOCAUX ET LEURS COLLABORATEURS**
- ➡ **UNE APPLICATION DE PEINES PLANCHERS LORSQU'UN ÉLU EST AGRESSÉ**
- ➡ **UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS, DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES MEMBRES DE LA FAMILLE DES ÉLUS**

- ➡ **UN SUIVI NATIONAL DES VIOLENCES CONTRE LES ÉLUS**
- ➡ **UNE RÉPONSE JUDICIAIRE RAPIDE**
- ➡ **UNE RETRAITE PLUS JUSTE AVEC TROIS TRIMESTRES ACQUIS PAR MANDAT**



UN ENGAGEMENT PERMANENT POUR LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS

« La souveraineté énergétique de notre pays passera par le nucléaire ; le dynamisme économique de nos territoires passera par nos centrales. »

Ces quelques mots que j'ai prononcés dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale en mars 2024 résument à eux seuls l'engagement que je porte depuis des années pour la centrale nucléaire du Blayais, cœur énergétique du Sud-Ouest et poumon économique de la Haute-Gironde.

À ce titre, je milite avec constance et détermination en faveur de l'implantation de réacteurs EPR 2.

SEPTEMBRE 2022 Audition en **FÉVRIER 2024** Question au ministre commission des Lois du ministre de la délgué chargé de l'Industrie et de Transition écologique et de la Cohésion des territoires, j'ai soutenu la candidature de la centrale du Blayais pour l'installation de réacteurs de nouvelle génération.

MARS 2023 Grâce à la présence massive des députés RN en hémicycle, les amendements écologistes visant à empêcher la construction d'une paire de réacteurs nucléaires EPR 2 sur le site de Braud-et-Saint-Louis ont été rejetés.

MAI 2023 Vote pour le projet de loi relatif à « l'accélération de la construction de nouvelles installations nucléaires et au fonctionnement des installations existantes ».

JANVIER 2024 Courrier à la ministre de la Transition énergétique pour demander une augmentation du nombre d'EPR 2 en France.

« Marine Le Pen a proposé un plan de livraison de vingt EPR et EPR 2 entre 2030 et 2040, afin d'accompagner la réindustrialisation de notre pays tout en redonnant une place prédominante au nucléaire, qui représenterait 75 % à 80 % de notre mix énergétique. Le Blayais pourrait être un excellent point de départ vers cet objectif. »

Assemblée nationale, le 16 mars 2024

MARS 2024 Promotion de la candidature de la centrale du Blayais pour accueillir une paire de réacteurs du type EPR 2 en hémicycle, face au Gouvernement.

FÉVRIER 2025 J'ai une fois de plus interpellé le Gouvernement par courrier sur la question des EPR 2.

OCTOBRE 2025 Dépôt d'une nouvelle question écrite au Gouvernement toujours très silencieux.



Visite de la Centrale nucléaire du Blayais avec ma suppléante Christine Dumas novembre 2022

DÉFENDRE DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Depuis mon élection à l'Assemblée nationale en 2022, je me suis fermement opposée à la **réforme dite « Néo-SMICVAL »**, qui consiste à supprimer la collecte en porte-à-porte. Pour moi, cette mesure est injuste, anti-sociale et une fausse solution écologique.

Retrouvez l'ensemble des raisons de mon opposition à cette réforme et les solutions alternatives que je propose sur mon site Internet !

► edwigediaz.fr/bilan-de-mon-action-contre-la-reforme-du-smi-cval-quatre-annees-de-mobilisation-a-vos-cotes/02/02/2025/



Manifestation « Touche pas à mes poubelles »
Saint-André-de-Cubzac, le 10 juin 2023

OCTOBRE 2023 Lors d'une audition à l'Assemblée nationale, j'ai interrogé la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité qui a avoué « découvrir ce sujet » !

NOVEMBRE 2024 Dans le cadre du Projet de loi de Finances 2025, mon amendement qui visait à annuler l'augmentation de la TGAP, taxant lourdement les collectivités et pesant sur le financement du ramassage des ordures, a été adopté par les députés - 72 voix pour (RN, UDR) et 65 voix contre (EPR, Horizons, PS, LFI, EELV, Modem) - mais rejeté par le 49.3 du Gouvernement.

NOVEMBRE 2025 Toujours dans le but d'alléger la charge financière qui pèse sur les syndicats de collecte et empêcher qu'ils ne soient acculés à supprimer la collecte en porte-à-porte, j'ai redéposé un amendement de suppression de la hausse de la TGAP pour le budget 2026.

● **LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION DES SERVICES PUBLICS**

Questions au Gouvernement sur les fermetures successives de services publics essentiels en Gironde ou leur fragilisation : trésoreries, bureaux de poste, brigades de gendarmerie, classes scolaires, maternités, service médical de proximité, canalisations d'eau...

● **LA FORMATION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE EN DANGER**

SEPTEMBRE 2025 Interpellation du Gouvernement sur la remise en cause d'un dispositif indispensable : le diplôme universitaire permettant de former des secrétaires de mairie en alternance.

Dans le Médoc, l'Entre-deux-Mers ou la Haute-Gironde, le secrétaire de mairie est bien souvent l'unique agent administratif permanent, assumant à la fois la gestion financière, l'état civil, l'urbanisme et les ressources humaines.

● **DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE LOCALE**

SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS : POUR LE RN C'EST NON !

Le 7 avril 2025, l'Assemblée nationale a adopté une loi imposant un scrutin de liste paritaire aux élections municipales pour les communes de moins de 1 000 habitants, mettant ainsi fin au panachage.

Cette loi n'est ni plus ni moins qu'**un condensé de précipitation gouvernementale, d'instrumentalisation de la cause féministe et de mépris de la démocratie locale** !

FACE À CETTE MENACE QUI PÈSE SUR NOTRE DÉMOCRATIE, LE GROUPE RN S'EST OPPOSÉ À CE TEXTE.

LE GOUVERNEMENT, MÉCONTENT D'ÊTRE MIS EN MINORITÉ À UNE VOIX PRÈS, A OPÉRÉ UN PASSAGE EN FORCE !

RETRouvez ma lettre aux élus
👉 www.edwigediaz.fr/scrutin-de-liste-paritaire-enjeux-et-incomprehensions-pour-nos-communes/16/05/2025/



Manifestation en soutien aux Maires de France, Paris le 23 mai 2025

DÉFENDRE NOS VITICULTEURS

Baisse des revenus, aléas climatiques, pression normative, concurrence internationale déloyale et difficultés de trésorerie : c'est toute une filière qui souffre !

Pourtant, la viticulture n'est pas seulement une activité agricole : c'est un patrimoine, une fierté, un moteur économique et culturel de nos territoires. C'est pourquoi je me mobilise avec détermination afin de **soutenir la filière viticole et d'obtenir des mesures concrètes** pour répondre à l'urgence.

👉 Membre du groupe d'études parlementaire « Vigne, vin et œnologie ».

👉 **Courrier à Emmanuel Macron** après le suicide d'un viticulteur à Saint-Magne-de-Castillon.



« L'intensité de la crise autant morale que matérielle qui noircit la vigne française, n'est, encore une fois, pas une fatalité, mais la conséquence naturelle d'une suite de renoncements, d'assauts contre nos traditions et de décisions inopportunnes. »

Lettre au Président de la République, le 8 octobre 2025

➡ edwigediaz.fr/urgence-viticole-un-cri-dalarme-pour-nos-vignerons-en-detresse/08/10/2025/

👉 Question écrite au Gouvernement en septembre 2023 sur le sujet des ravages causés par le mildiou.

👉 Demande, en septembre 2025, d'un accompagnement concret du ministre de l'Economie pour les salariés après la fermeture de l'unité d'embouteillage du négociant viticole Yvon Mau à Gironde-sur-Dropt.

👉 Alerte de la ministre de l'Agriculture en octobre 2025 sur la crise sans précédent qui frappe la filière viticole girondine.

👉 **Chaque année, opposition systématique à la hausse des taxes sur les boissons alcoolisées voulue par la gauche** lors des discussions budgétaires.

👉 Interrogation de la ministre de l'Agriculture en juillet 2025 sur la coupe budgétaire du dispositif DINA-Cuma, essentiel pour la mutualisation du matériel, l'emploi rural et le renouvellement des générations agricoles.



Jordan Bardella au Printemps des Vins de Blaye, le 13 avril 2024

VOTRE DÉPUTÉE AU SERVICE DE VOS TERRITOIRES



Edwige DIAZ
Députée de la Gironde

DEPUIS JUIN 2022*

Plus de...

140 questions écrites et orales
au Gouvernement

240 propositions de loi
cosignées

5000 votes en séance

50 réunions publiques en
Nouvelle-Aquitaine

600 déplacements
en Gironde

10 000 amendements
cosignés

**8^e DÉPUTÉ (SUR 577)
LE PLUS ASSIDU DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**SEUL DÉPUTÉ RÉÉLU DÈS
LE PREMIER TOUR EN
NOUVELLE-AQUITAINE**

* jusqu'au lundi 17 novembre 2025.

Suivez mon actualité sur les réseaux



et sur edwigediaz.fr

Edwige Diaz
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75 007 PARIS
